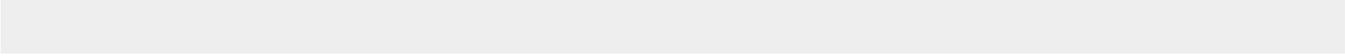


Grands problèmes contemporains

Leçon 402 : Les métamorphoses du travail
au 3ème âge du capitalisme : Dissertation

Isabelle SOMMIER

Table des matières



Sujet : Comment expliquer l'exclusion sociale ?

En savoir plus : Corrigé

Introduction :

Définition de l'**exclusion sociale** (Beitone Lexique de sociologie) : « *Processus de mise à l'écart de la société d'un individu ou d'un groupe d'individus, dans des positions considérées comme inférieures.* »

L'exclusion peut être analysée comme une rupture du lien social. Elle se caractérise alors par le cumul de handicaps sociaux : pauvreté, échec scolaire, précarité de l'emploi, chômage etc. et l'affaiblissement de l'efficacité des mécanismes de la protection sociale (minima sociaux).

Dans une perspective interactionniste, Serge Paugam analyse le processus d'exclusion à travers le concept de « *disqualification sociale.* ».

Plusieurs niveaux d'exclusion : c'est une situation (qui peut avoir différents degrés) mais c'est aussi un processus dynamique d'où l'intérêt du concept de disqualification sociale de Paugam.

Typologie aussi de Robert Castel des différentes modalités d'intégration et d'exclusion sociale dans les sociétés contemporaines = 3 zones : intégration > vulnérabilité > désaffiliation

> **Problématique** : qu'est-ce qui explique le processus de mise à l'écart de la société de certains individus et groupes ? Quels sont les (nouveaux) déterminants d'une exclusion sociale grandissante dans nos sociétés contemporaines ?

Causes économiques, sociales, politiques (choix politiques)...

I. L'exclusion sociale comme échec/ revers de l'intégration

- Phénomène structurel.
- Fait social « normal » comme dirait Durkheim de la criminalité.
- C'est le revers de l'intégration (au niveau micro-social) ou de la cohésion sociale (au niveau macro). C'est quand le lien social se brise...

A. L'exclusion structurelle de certains individus et groupes

Dans toute société, des individus ou des groupes ont été mis à l'écart, soit à cause de caractéristiques (réelles, comme la couleur de peau, ou supposées comme des traits qu'on va associer à certains individus ou groupes comme c'est toujours le cas dans le racisme), soit à travers un processus d'autoexclusion.

- Les individus exclus sont généralement considérés comme différents et/ou inférieurs mais tous les individus traités comme différents ou inférieurs ne sont pas pour autant exclus (ni même stigmatisés ; ex : les femmes).
- Processus parfois d'auto-exclusion (sous-culture, marginalité, déviance...).

L'exclusion, comme la déviance, peut être plus ou moins volontaire et se confond d'ailleurs en (petite) partie avec elle > phénomène d'auto-exclusion à travers entrée dans la marginalité, la déviance justement etc.

Contre-culture : individu intégré dans un petit groupe mais ce petit groupe est exclu de la société plus globale.

- Un effet structurel de l'échec des grandes institutions intégratrices (famille, école puis travail, religion etc.) pour certaines catégories de personnes.
- Cumul de handicaps (éco, sociaux, psychologiques, familiaux etc.) qui explique l'exclusion d'individus : cf pauvreté traditionnelle où le moindre accident de parcours pouvait mener une famille vers l'exclusion sociale à un moment où pas d'Etat-providence > situation souvent cumulative avec problèmes de santé, alcoolisme, problème de logement, grand nombre d'enfants etc.

B. Un processus d'étiquetage qui participe de la construction d'une identité d'exclu

- L'exclu est aussi celui qui est désigné comme tel.
- Théories interactionnistes de l'étiquetage (Becker), stigmatisation (Goffman).
- Constitution parfois de sous- ou contre-cultures de l'exclusion et/ou déviantes. Le contrôle social, émanant des logiques d'exclusion, peut générer la récidive d'un délinquant en l'enfermant dans ce rôle.
- L'exclusion peut se conjuguer aussi avec le lieu d'habitation, à la fois cause et conséquence d'exclusion > cf « quartiers » ségrégués ; mais aussi des zones rurales éloignées... (voir leçon 7).

II. Les facteurs de la montée de l'exclusion dans les sociétés contemporaines

Après-guerre, la persistance de « *poches de pauvreté* » dans une société de prospérité fait débat > ATD Quart Monde est ainsi créée en 1957. Si une partie de cette « *pauvreté héritée* » est résorbée par l'extension de l'Etat-providence (retraites), les mesures de relogements, l'augmentation des salaires avec la croissance éco etc., apparaît ce que des auteurs comme L. Stoléru et R. Lenoir appellent une « *nouvelle pauvreté* » qui génère une montée des situations d'exclusion sociale qui touche de nouvelles fractions de la population, plus jeunes, plus urbaines....

Causes cumulatives là aussi :

A. Un échec croissant du marché du travail à intégrer l'ensemble de la population...

- Le travail occupe désormais une place centrale dans l'intégration des personnes mais, en même temps, le marché du travail ne réussit pas à intégrer une part croissante de la population : personnes en situation de chômage + de précarité + les « *working poor* » ne parviennent plus à être intégrées par le travail. Développement d'une « *pauvreté laborieuse* ».
- Des formes d'exclusion plus visibles aussi avec croissance de la population des « *SDF* » en ville (plus visible que l'exclusion de personnes âgées en milieu rural par ex.).
- Rôle central du degré d'intégration qu'offre le travail/ l'emploi (à l'inverse, la précarité qui y est associée).
- Selon Dubet, c'est la superposition des situations « *de chômage, de précarité et de pauvreté* » qui crée des groupes sociaux d'exclus. Par exemple, on peut supposer que les personnes en intérim, alternant des emplois courts à temps partiels et ne permettant pas de vivre au-dessus du seuil de pauvreté, sont très vulnérables et constituent les premiers individus à être socialement exclus.

B... qui se conjugue avec une incapacité de l'Etat-providence à juguler cette nouvelle pauvreté

Cette nouvelle pauvreté se situe aussi dans les espaces pas ou plus couverts par la protection sociale d'où le fait qu'elle conduise à l'exclusion : jeunes n'ayant pas encore droit au RSA, « *fin de droits* », personnes qui ne demandent pas les prestations auxquelles elles ont droit car déjà trop exclues justement etc.

L'Etat-providence ne couvre pas ces risques croissants : en raison de politiques néolibérales dont restriction budgétaire, contrôle croissant des supposés « *assistés* » ; mais aussi parce qu'un système basé largement sur l'assurance ne peut pas, par définition couvrir ceux qui ne peuvent pas cotiser car justement exclus ou trop peu intégrés au marché du travail.

C. ... et une montée de l'individualisme OU l'effritement des solidarités traditionnelles

- Effritement des institutions traditionnelles au profit de nouvelles institutions (école, marché du travail) au cœur du lien social mais qui, comme on l'a vu, peinent souvent à l'assurer.
- Solidarité mécanique > organique, liée à la place occupée sur le marché du travail. Les droits sociaux sont pour l'essentiel liés au travail (cf système assurantiel) : ne couvrent pas tout le monde tandis que les solidarités familiales ne permettent plus de palier ces insuffisances. Dans de nombreux cas, la famille protège quand même de l'exclusion mais inégalités entre les individus selon qu'ils disposent de ressources familiales (et relationnelles en général).
- Thèse de Castel sur la désaffiliation.
- Typologie de Paugam :

La rupture des liens sociaux

Types de lien	Déficit de protection	Déni de reconnaissance
Lien de filiation	<ul style="list-style-type: none"> • Impossibilité de compter sur ses parents ou ses enfants en cas de difficulté 	<ul style="list-style-type: none"> • Abandon, mauvais traitements, mésentente durable, rejet • Sentiment de ne pas compter pour ses parents ou pour ses enfants

<p>Lien de participation élective</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Isolement relationnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Rejet du groupe des pairs • Trahison, abandon
<p>Lien de participation organique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lien occasionnel avec le marché de l'emploi • Chômage de longue durée, entrée dans une carrière d'assisté 	<ul style="list-style-type: none"> • Humiliation sociale • Identité négative • Sentiment d'être inutile
<p>Lien de citoyenneté</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Eloignement des circuits administratifs • Incertitude juridique • Vulnérabilité à l'égard des institutions • Absence de papiers d'identité • Exil forcé 	<ul style="list-style-type: none"> • Discrimination juridique • Non-reconnaissance de droits civils, politiques et sociaux • Apathie politique